



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38852>

Département(s) de publication : **83, 13**

Annonce n° **24-38852**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : BAN Hyères - Construction d'un complexe de restauration - Marché de maîtrise d'oeuvre.

Description : BAN Hyères - Construction d'un complexe de restauration - Marché de maîtrise d'oeuvre comprenant des missions de base (Esquisse ; APS ; APD ; PRO ; AMT ; VISA ; DET ; AOR) et des missions complémentaires (OPC + SYN + SSI + BIM + ENV). L'opération consiste à construire un nouveau bâtiment de restauration sur la base aéronavale de Hyères. Le descriptif détaillé de l'opération est disponible dans le règlement du concours (phase candidature), à télécharger sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> , en indiquant le numéro du concours N°2023-ESID-TLN-0159. Le présent avis de concours concerne un dépôt de candidatures. Il s'agit d'un concours restreint passé en application des articles R.2172-1 à R.2172-6 et R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique. Le montant global prévisionnel de l'enveloppe financière affectée aux travaux est estimée à 9 000 000 euros HT. Il est prévu une durée d'exécution de 50 mois et à titre indicatif un début des prestations en fin d'année 2024.

Identifiant de la procédure : e6b96a33-e793-4792-8968-31422c138572

Identifiant interne : 2023-ESID-TLN-0159

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Base aéronavale de Hyères

Ville : HYERES

Code postal : 83400

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Les candidats potentiels sont invités à télécharger le règlement de concours (RC) sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le numéro du concours 2023-ESID-TLN-0159. Les candidatures seront jugées en tenant compte des critères et des pondérations indiqués à l'article 10 du RC. La composition et la transmission des candidatures sont détaillées à l'article 7 du RC. Les modalités propres au groupement sont détaillées à l'article 6.2 du RC.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figureront dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : BAN Hyères - Construction d'un complexe de restauration - Marché de maîtrise d'oeuvre privée (MOP).

Description : La mission de maîtrise d'oeuvre concerne une opération de construction d'un nouveau bâtiment de restauration sur la base aéronavale de Hyères. Il s'agit d'un restaurant d'une capacité de 1100 couverts/service dont 100 repas à emporter. Il fonctionnera 7 jours sur 7 et accueillera des clients pour le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner. La construction se fera essentiellement sur un seul niveau. Le R+1 devra se composer uniquement de locaux dédiés au personnel (bureaux, vestiaires, salle de repos, etc.). L'emprise au sol du projet est égale à 2 500 m². Les missions du MOP sont détaillées à l'article 4.5 du RC.

Identifiant interne : 2023-ESID-TLN-0159

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Base aéronavale

Ville : HYERES

Code postal : 83400

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les modalités de constitution et de remise du dossier de candidature sont indiquées dans le règlement de concours, disponible sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le N° de la consultation N°2023-ESID-TLN-0159. En application de l'article R.2142-27 du code de la commande publique, la prestation suivante qualifiée de "tâche essentielle" doit être effectuée directement par l'un des membres du groupement titulaire : conception architecturale. La mission d'OPC devra être assurée par une personne distincte de l'architecte. Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres du ministère des Armées. Les prix sont révisables. Le délai global de paiement est de 30 jours maximum. Le mode de règlement sera le virement par mandat administratif. Avance de 30%. Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Une visite de site sera organisée en phase candidature (se référer pour les modalités pratiques à l'article 5.4 du RC).

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se référer aux articles 6.4 et 7.1 du règlement de concours.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le marché sera passé avec un architecte, conformément à la loi N° 772 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture, ou avec un groupement de cotraitants dont le mandataire sera obligatoirement un architecte. Se référer à l'article 6.5.1 du règlement de concours.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se référer aux articles 6.5.2, 6.5.3, 6.5.4 et 7.1 du règlement de concours.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Réponse technique et fonctionnelle : 30 points / Réponse architecturale : 30 points / Réponse organisationnelle : 10 points / Réponse concernant la cohérence financière : 10 points / Réponse BIM : 20 points.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur

Membres du jury : La composition du jury n'est pas arrêtée à ce jour. Elle sera précisée dans le règlement du concours (phase projet). Voir article 9 du règlement du concours phase candidature.

Prix

Valeur de la prime : 30,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 83000

Informations complémentaires : Le montant de la prime pour chaque candidat agréé sera de 30000 euros HT, soit 120000 euros HT pour les 4 candidats. Le jury pourra proposer au représentant du pouvoir adjudicateur la réduction ou la suppression des primes aux candidats dont les prestations ne sont pas strictement conformes au règlement du concours. Les primes seront versées dans un délai global qui ne pourra excéder 30 jours à compter de la date de réception par le pouvoir adjudicateur de la facture correspondante du candidat qui définira le cas échéant la répartition des paiements entre les co-traitants. La prime versée au candidat retenu constituera une avance de la prestation correspondante au titre du marché. Voir article 3.4 du RC.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 23/04/2024 à 15:30

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel (article L 551-1 et suivants du CJA), la requête devant être introduite avant la signature du contrat ; - Référé contractuel (article L 551-13 et suivants du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat) ; - Recours en contestation de validité du contrat (issu de la jurisprudence « Tarn et Garonne » n° 358994 du 4 avril 2014) qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans les 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MINARM/SGA/DCSID/ESID TOULON/Service achats infrastructure

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Ville : BCRM TOULON - ESID TLN - Boîte postale n°71

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : Esid-toulon-sai.secretariat.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0422424385

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 2

Adresse postale : 5 rue Racine - CS 40510

Ville : Toulon cedex 9

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Toulon

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

Numéro d'enregistrement : 3

Adresse postale : Préfecture de région PACA, Place Félix Baret - CS 80001

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 73abf037-a808-4223-9632-746a5e89201e-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Ajout d'une mission complémentaire : ENV

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : eb93dde2-e030-42c2-8ecb-7973afac720b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 03/04/2024 à 10:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2024